

CONSEIL MUNICIPAL du 30 juillet 2024

Procès-Verbal

Présents : QUENARDEL Françoise – LALANNE Claude - CHASTAN Thierry - LIOTARD Régine - FAURE Joël - MOUTON Martine - ARNAUD Alexandre – GONTARD Christopher.

Absents avec procuration : DE DIANOUS Antoine (LALANNE Claude) - MOULIN Geneviève (CHASTAN Thierry) - BONNARD-DREVARD Nathalie (QUENARDEL Françoise) - FIERE Pascale (LIOTARD Régine) - UGHETTO Dominique (FAURE Joël).

Absent sans procuration : LERAT Frédéric.

Secrétaire de séance : LALANNE Claude

**** Procès-Verbal précédent**

Quelques fautes d'orthographe à vérifier.

**** 1. Commission Bâtiments-Voirie-Travaux**

-- Délibération 1.1 : Travaux d'extension du Cimetière Communal – Lot 1

Terrassements - VRD – Choix de l'entreprise.

Françoise Quenardel fait le compte-rendu des différentes opérations qui ont conduit au choix de l'entreprise pour le lot 1 « Terrassements-VRD » pour les travaux d'extension du cimetière communal.

Après ouverture des plis suite à l'appel d'offres, la Commission Communale d'Appel d'Offres propose de retenir l'entreprise suivante, la moins disante :

N° de Lot	Désignation	Entreprise	Montant en € H.T.	Options en € HT	Montant total en € HT
1	Terrassements-VRD	EIFFAGE Route Centre Est Ets ISARDROME PA des Léonards CS 20096 26206 MONTELIMAR	180 849.78	Néant	180 849.78

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents, de retenir l'entreprise proposée dans le tableau ci-dessus et autorise le Maire à signer les marchés et tous les documents se rapportant à ce dossier.

-- Délibération 1.2 : Mauvaise couverture mobile sur la Commune. Résultats des études radio. Validation de la demande d'installation d'une antenne relais.

Françoise Quenardel expose que l'Association des Maires de la Drôme est membre du comité projet Dispositif de Couverture Ciblée "New Deal", sous la présidence de Monsieur le sous-préfet de Nyons délégué au numérique, Philippe Nucho. Dans ce cadre, l'association a fait part des problèmes de couverture mobile 4G rencontrés sur la Commune.

Par la suite, Françoise Quenardel a rencontré une personne de la Préfecture pour faire le point sur les secteurs défectueux. De ce fait, l'équipe projet 26 a obtenu l'accord du Comité pour faire réaliser une étude radio, afin de permettra d'objectiver la qualité de couverture sur les points identifiés sur la commune, notamment au cœur de village.

Cette étude radio a donc été menée sur 9 points géographiques : Chemin Pas de Coquin, Réservoir d'eau potable à l'ouest du Vieux Village, Impasse Saint Sulpice, Chemin Coupier, Chemin Fontaine Basse, Mairie, Chemin du Stade, Chemin des Buis/Chemin de la Mourra et Chemin des 2 Eglises.

Les résultats démontrent bien la mauvaise couverture mobile de la Commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- valide et approuve les résultats de l'étude radio
- demande l'installation minimum d'une antenne prise en charge par les opérateurs téléphoniques
- autorise le Maire à signer les documents se rapportant à ce dossier.

Une fois le dossier validé en Préfecture, il faudra déterminer un terrain pour accueillir cette antenne.

-- Travaux divers

Concernant la vidéoprotection, Françoise Quenardel informe qu'il y a quelques problèmes et retard avec ENEDIS pour les raccordements électriques des futures caméras.

Pour l'Armagna à l'homme d'Armes, le dossier avance bien du côté du Département et du Syndicat Mixte Roubion Jabron (acquisition de parcelles à la Famille Gauthier, études pour rajouter une buse supplémentaire sous la RD 165). Les dépenses sont prises en charge par le Département et le SMBRJ.

Claude Lalanne demande à ce que les panneaux directionnels soit repositionnés, suite aux travaux de dévoiement de la RD 165 au niveau de Champ de Grange.

Deux panneaux indicatifs de Chemin sont à remplacer : Chemin de La Rochelle et Chemin de Casse Pou.

****2. Commission Urbanisme**

-- Communication des Autorisations d'Urbanisme

Déclarations Préalables instruites du 5/07/2024 au 25/07/2024

NOM	PRENOM	ADRESSE	DECISION	OBJET
BROS	Ludivine	55 Rue Cinsault	ACCORDE	Création couloir de 1,50m entre la maison et le garage
FERRIER	Patrice	485 Rue Vieux Village	ACCORDE	Remplacement ouvertures simple vitrage par double vitrage
TOMASINI	Laurent	55 Rue de Cebel	ACCORDE	Construction piscine en béton armé 3,33*6 m
ROUSSARD	Vincent	170 Chemin des 2 Eglises	ACCORDE	Pose d'un portail et petit muret dans sa continuité
LUNARDON	François	220 Chemin de Fontaine Basse	ACCORDE	Installation panneaux photovoltaïques sur le toit d'une puissance de 9KW

**** 3. Informations diverses**

- le 29/08/2024 : commémoration de la Libération de Savasse à 18h30 à la Stèle sur la Colline.
- le 6/09/2024 : repas agents-élus au Service Technique

**** 4. Informations diverses**

Joël Faure demande quand la barrière sur le Chemin du Relais sera fermée. Françoise Quenardel répond que ce sera le cas lors d'une alerte de la Préfecture et dans le cas d'un épisode météorologique notable.